



**Non aux 1607 heures !  
Non au vol de congés !**

La loi de « modernisation » de la fonction publique du 6 Août 2019 portée par Macron et son gouvernement, prévoit entre autres reculs sociaux, de contraindre les collectivités territoriales à augmenter le temps de travail effectif de leurs agents à 1607 heures par an, sans aucune contrepartie. Aujourd'hui, la Préfecture de la Haute-Garonne demande à toutes les collectivités de s'y soumettre malgré leur libre administration.

**Concrètement, cela entraîne pour tous les agents  
une diminution de nos congés à 25j/an au mépris  
des accords négociés antérieurement.**

**Alors que le chômage est élevé, que les arrêts maladie augmentent, que  
l'heure est à la baisse du temps de travail et à la hausse des salaires,  
et bien nous, on va travailler plus pour gagner...pareil !**

Finis les éventuels ponts, la journée du Maire, les jours de congés liés à l'ancienneté etc...  
Pas de prise en compte de la pénibilité : travail physique entraînant des maladies professionnelles, de l'annualisation, du travail de nuit et le week-end.

**Le partage du temps de travail est plus que jamais d'actualité !**

**Cette solution ne pourra s'envisager sans un partage des richesses.**

**Pour que la population continue à bénéficier d'un service public de qualité,  
il est indispensable de ne pas augmenter  
le nombre de jours de travail des agents.**

**Nous revendiquons le passage à 32h  
de travail hebdomadaires  
pour toutes et tous sans perte de salaire**

**Rassemblement Jeudi 2 Décembre  
à 9h devant le CDG 31 à Labège  
(590 Rue Buissonnière)**